

# LES DROITS ET DEVOIRS DU RESIDENT



Mise à jour 11/2024

Formation en Inter Distanciel - Réf CR01BC

Le respect des droits du résident est un enjeu pour la réputation et la qualité des soins au sein d'un établissement d'accueil. La fin de vie a également un cadre juridique particulier qu'il est indispensable de respecter pour le patient/résident et sa famille. La formation a pour objectif de vous apporter le cadre juridique et des conseils pour respecter l'ensemble des droits du patient/résident.

## Compétence(s) visée(s)

- Respecter les droits du résident au quotidien dans sa pratique professionnelle.

## Objectifs de la formation

- Connaître les principes des droits fondamentaux de la personne âgée en EHPAD.
- Adapter les pratiques quotidiennes aux exigences légales et réglementaires (information, consentement, dossier, respect de la vie privée, liberté d'aller et venir ...).
- Définir les droits du résident en fin de vie et leurs implications dans la pratique quotidienne du soin
- Identifier les devoirs du patient/résident.
- Organiser la gestion des droits du patient/résident.

## Contenu

### 1. Le cadre juridique

- Loi Kouchner de 2002
- Loi Leonetti de 2005
- Le cas du contrat de séjour
- Les responsabilités des différents acteurs et les sanctions applicables.

### 2. Les principaux droits du résident/patient

- Le droit d'être informé
- Le droit de consentir aux soins (capacité à consentir, refus de soins du résident, la fin de vie)
- Le droit d'accès au dossier médical
- Le droit au respect de la vie privée (secret professionnel, statut de la chambre du résident, ...)
- La liberté d'aller et venir et l'obligation de sécurité (mesures de contention, gestion des « fugues », ...)
- La bientraitance (signalements et gestion des situations de maltraitance, maltraitance et responsabilités)
- La gestion des biens du résident
- Le cas du patient atteint de la maladie d'Alzheimer
- La Charte de la personne accueillie

### 3. Le cas de la fin de vie

- Le cadre juridique
- La non-obstination déraisonnable
- La personne de confiance
- Les directives anticipées
- Le double effet
- Du projet de vie au projet de fin de vie

### 4. Les devoirs du patient/résident

- Le respect des règles de droit
- Le respect du règlement intérieur
- L'interdiction de toute forme de violence

### 5. L'organisation de la gestion des droits du patient/résident

- Le conseil de vie sociale
- La gestion des réclamations
- Les relations avec la famille

**Public**  
Tout personnel d'établissement accueillant des personnes âgées

**Pré-requis**  
Savoir utiliser les outils numériques nécessaires

**Durée**  
2 jours, soit 14 h

**Formateur(trice) pressenti(e)**  
Formateur(trice) spécialisé(e) en droit dans le domaine hospitalier

**Nombre de participants**  
De 4 à 12 personnes

**Matériel nécessaire**  
Ordinateur avec connexion internet, micro, caméra, haut-parleur

**Moyens et méthodes pédagogiques et techniques :**

- Apports théoriques (pédagogie active)
- Cas pratiques
- Echanges sur des cas vécus
- Diaporama (transmis aux participants)
- Mise à disposition d'un espace extranet individuel

**Modalités et délai d'accès**  
De 2 à 5 mois en moyenne (nous contacter)

**Tarif**  
Nous contacter pour obtenir un devis personnalisé.

**Besoin d'un conseil ? d'une information ? d'un devis ?**  
**Vous êtes en situation de handicap ?**  
Contactez-nous

 06.09.08.02.20

 [contact@cjformation.com](mailto:contact@cjformation.com)

 [www.cjformation.com](http://www.cjformation.com)

**Carine ANCIAUX**  
Présidente, Référente handicap  
Référente pédagogique et numérique  
**Aurélie Fauchet et Claire Royer**  
Assistantes administratives

## Dispositif de suivi de l'exécution et d'évaluation des résultats de la formation

